

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU VENDREDI 06 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux le six mai à 20 heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal au lieu habituel de leur séance sous la présidence de Thierry FERRAND, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : FERRAND Thierry, KOOS Christine, ALLIER Christian, PARARD Karin, GILBERT Roland, PETIT Philippe, SALAT Françoise, DESMARE Christian, BERTRAND Isabelle.

**ABSENT(S)/EXCUSÉ(S)** : GRESSIN Michèle, LAIGOT Stéphane, BARILLET Katia, JAULIN Christine.

**ABSENT(S)** : BARRE Fabien, BABONNAUD Christian.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : PETIT Philippe.

**POUVOIR(S)** : de BARILLET Katia à Françoise SALAT,  
JAULIN Christine à Christine KOOS.

\* \* \*

Adoption, à l'unanimité, du procès-verbal du 04 avril 2022.

- Tirage au sort des jurys d'assises

\* \* \*

**2022/36 :**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022 :**

Monsieur le maire présente les différentes subventions proposées par la commission des finances du 02 mai 2022 :

<b>ARTICLE</b>	<b>NOM DE L'ORGANISME</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
6574	BASSE COUR BERRICHONNE	/	200 €
6574	COMITE DES FETES	/	<b>2 000 €* </b>
6574	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	150 €	150 €
6574	FOOTBALL CLUB	1 200 €	1 500 €
6574	TENNIS	300 €	300 €
6574	SECOURS CATHOLIQUE		300 €
6574	LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE		300 €

**\*2 000 € dont 1 000 € à titre exceptionnel**

A l'unanimité, hormis une abstention, les membres du conseil présents, émettent un avis favorable à l'ensemble des subventions proposées.

A noter que le pouvoir de Mme Christine JAULIN n'a pas été utilisé et que M. Roland GILBERT et Mme Isabelle BERTRAND n'ont pas pris part au vote, en raison de leur appartenance à certaines associations.

**2022/37 :**

**ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE :**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil, la nécessité de remplacer le véhicule électrique Renault Kangoo affecté aux services techniques. Trois concessionnaires ont été contactés, dont les différentes propositions et caractéristiques sont les suivantes :

Ets CITROËN : 29.384,79 € HT soit 35.261,70 € TTC reprise déduite (hors bonus écologique)  
Ets PEUGEOT : 23.534,47 € HT soit 28.241,36 € TTC reprise déduite (hors bonus écologique)  
Ets RENAULT : Pas de proposition

Après comparaison des deux véhicules proposés, les membres du conseil, **à l'unanimité**, optent pour le véhicule PEUGEOT.

Autorisation est donnée à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

\* \* \*

**2022/38 :**

**REFECTION D'UNE PARTIE DE LA CHAUSSEE RUE DE LA ROCHERIE (ACCES EHPAD) :**

Monsieur le Maire présente un devis de la SARL CTM pour la réfection de la chaussée en enrobé, de l'accès visiteurs du nouvel EHPAD « la Rocherie » intégré dans la voirie communale, pour un montant de 6.500,00 € HT.

**A l'unanimité**, les membres du conseil émettent un avis favorable au devis proposé.

\* \* \*

**2022/39 :**

**REFECTION DE L'ACCES EHPAD « LA ROCHERIE » RUE DES ERABLES (ACCES DES SERVICES DE SECOURS ET DE LIVRAISONS) :**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il s'avère nécessaire de réaliser la réfection du chemin d'accès à l'EHPAD, côté rue des Erables, destiné aux services de secours ainsi qu'aux livraisons.

Il présente un devis de la SARL CTM d'un montant HT de 29.705,00 €.

**A l'unanimité**, les membres du conseil émettent un avis favorable au devis proposé.

\* \* \*

## ≈ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES ≈

- ☞ Décision 2021 (dépenses d'investissement 2021 (N°01 à 21))
- ☞ Point sur les recrutements au service technique
- ☞ Réfection des trottoirs au niveau de l'école élémentaire rue de la croix Blanche et rue des Acacias, dès lundi 09 mai, semaine 19
- ☞ Réflexion sur la mise en sécurité de l'immeuble menaçant ruine, sis 54 bis grande rue,

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus désignés.